

1. Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Plus spécifiquement en maternelle

Développer la prise de conscience par l'enfant de ses potentialités propres et favoriser, à travers des activités créatrices, l'expression de soi.

<u>Lignes de force</u>	<u>École maternelle</u>	<u>École primaire</u>
	<u>Étape 1 (1^{ère} mat. → 2^{ème} prim.)</u>	<u>Étape 2 (3^{ème} prim. → 6^{ème} prim.)</u>
<u>Chaque enfant est différent...</u> Recherche de méthodes, d'attitudes qui favorisent son évolution, dans un climat de confiance et d'écoute.	→ Souci de l'accueil le plus adapté pour chaque enfant, notamment pour l'enfant arrivant d'un autre pays, porté par une autre culture. → Tour de parole dans les classes.	
<u>Chaque enfant a le droit de se tromper...</u>	→ Prendre le temps et permettre à l'enfant d'agir seul pour construire son autonomie.	→ Corrections collectives de certains exercices afin de permettre aux enfants d'exprimer les difficultés rencontrées lors de leurs travaux individuels.
<u>Mise en place d'«outils» et de «stratégies» qui l'aident à progresser.</u>	→ Mise en place de repères de lieu, de temps, de personnes ressources pour les différents moments de la journée.	→ Évaluation formative : différentes pistes envisagées pour remédier aux difficultés (personnes ressources, fichiers, travail en petits groupes,...).
<u>Aide de « personnes ressources ».</u>	→ Psychomotricité organisée par des professeurs spécialisés → Collaboration avec le CPMS : bilans, ateliers de sensibilisation, rencontre des parents...	→ « Adaptation à la langue de l'enseignement », DASPA. (Voir en annexe). → « Soutien » pour les enfants ne maîtrisant pas certains apprentissages. → « Groupes de besoins » afin de répondre aux différents niveaux d'acquisition des compétences au sein du « groupe classe ». → CPMS

2. Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle

Plus spécifiquement en maternelle

Développer la socialisation

<u>Lignes de force</u>	<u>École maternelle</u>	<u>École primaire</u>
	<u>Étape 1 (1^{ère} mat. → 2^{ème} prim.)</u>	<u>Étape 2 (3^{ème} prim. → 6^{ème} prim.)</u>
<u>Par des méthodes actives, nous permettons à chaque enfant de construire son savoir tout en développant des démarches mentales différentes et en entraînant sa mémoire.</u>	<p>→ Équipe dynamique, enseignantes en réflexion.</p> <p>→ Les enseignantes organisent leur travail afin que chaque enfant bénéficie d'un éventail d'activités qui lui permettent d'acquérir autonomie et socialisation pour évoluer.</p>	<p><u>Apprendre à consulter, à vérifier des hypothèses :</u></p> <p>→ Mettre à disposition des élèves : des dictionnaires, des référentiels, des répertoires orthographiques, une bibliothèque, des atlas,...</p>
<u>C'est en « cherchant », en « expérimentant », en « s'entraînant » que l'on s'approprie des savoirs.</u>	<p>→ Projets d'école, projets de classe, classes ateliers.</p> <p>→ Agir ensemble dans un but commun.</p>	<p>→ Manipulations → Construction, exploitation de référents et de synthèses → Entraînements → Applications avec et puis, sans référents → Dépassements.</p>

<p><u>La structuration des matières est indispensable.</u></p>	<p>→Construction d'outils avec et pour les enfants</p> <p>Réalisation d'outils structurant les différents apprentissages abordés en classe : journal de la classe, affiches, livre de chants, recettes, référentiels...</p>	<p><u>Apprendre à s'organiser, à planifier,...</u>, afin de mieux profiter des moments libres pour des activités personnelles, culturelles, sportives,... :</p> <p>→ Planifier les devoirs et leçons.</p>
<p><u>Vérifier l'évolution et les acquis de l'enfant.</u></p>	<p>→Présence d'une puéricultrice qui permet l'encadrement des enfants à la sieste et l'apport de soins spécifiques aux plus jeunes.</p> <p>→Lors des apprentissages, l'enseignante construit avec l'enfant une évaluation visant à apprécier les progrès accomplis, à comprendre la nature des difficultés rencontrées ; elle a pour but d'améliorer, de corriger ou de réajuster le cheminement de l'enfant.</p> <p>→En fin de troisième maternelle, le CPMS organise le passage d'un bilan permettant de vérifier les acquis de base pour l'entrée en première primaire.</p>	<p>→Lors des apprentissages, l'enseignant construit avec l'enfant une évaluation visant à apprécier les progrès accomplis, à comprendre la nature des difficultés rencontrées ; elle a pour but d'améliorer, de corriger ou de réajuster le cheminement de l'enfant.</p> <p>→Les acquis des enfants sont vérifiés lors de bilans ponctuels.</p> <p>→En 1^{ère} et 2^{ème} années, sont prévus trois bulletins ainsi que quatre rencontres avec les parents. Pour les autres années, sont prévus cinq bulletins par année scolaire et 3 rencontres.</p> <p>→En fin de deuxième année, les élèves sont confrontés à une évaluation en mathématique, en français et en éveil. Celle-ci est une indication pour le passage au cycle suivant.</p> <p>→L'évaluation certificative de fin de 6^{ème} primaire organisée par la Fédération Wallonie Bruxelles permet à l'élève d'obtenir un certificat d'études de base (CEB) que requiert l'enseignement secondaire.</p>

<p><u>Construire une structure au service de la cohérence et de la continuité des apprentissages.</u></p>	<p>→En maternelle, des classes « verticales » regroupent, d'une part, les petits de deux ans et demi et de trois ans ; d'autre part, les enfants de 4 ans et de 5 ans. →Des activités sont organisées en cycle (5 à 8 ans) afin que les enfants se familiarisent avec leur futur enseignant.</p>	<p>→Les titulaires du cycle 2 (1^{ère} et 2^{ème} primaire) accompagnent leurs élèves durant deux ans. →À partir de la 4^{ème} année primaire, les enseignants pratiquent « l'assouplissement du titulariat ». Chacun assure soit le cours de français, soit le cours de mathématique, dans les classes d'une même année. →Les titulaires de 3^{ème} année ne pratiquent pas « l'assouplissement du titulariat ».</p>
<p><u>Prendre une place active dans la vie de l'école, dans la vie sociale et culturelle.</u></p>	<p>→Le travail en ateliers favorise les échanges verbaux et sociaux entre enfants.</p>	<p>→Représentation de la classe au Conseil d'école. →Participation au Conseil Communal des enfants.</p>
<p><u>Ouvrir l'école au monde extérieur.Éveiller, chez l'enfant, la curiosité quisuscite des « envies » et aiguillonne la créativité.</u></p>	<p>→Tableau des services. →Participation à différentes animations selon l'intérêt des élèves, selon la vie de la classe. Exemples de thèmes d'animations déjà abordés :le réchauffement climatique, le tri des déchets, le commerce équitable, l'importance de l'eau...</p> <p>→Les enfants participent régulièrement à des activités culturelles (exemples : théâtre, ateliers créatifs, visites, Prix Versele, ...) et bénéficient, au sein de l'école, d'animations menées par des personnes spécialisées (exemples : conférences et débats à thèmes variés, activités scientifiques,...).</p>	

L'enfant exprime ses ressentis par le corps, la danse, le mime, la voix, les intonations, les gestes, la musique, le rythme, les arts plastiques... qu'il parle français ou non. Autant de situations mises en place pour développer l'ouverture au monde.

- Dans chaque classe, une bibliothèque est accessible aux enfants.
- Des « classes de dépaysement » sont organisées, l'enfant y participe jusqu'à trois fois au cours de sa scolarité primaire.
- Des maîtres spécialisés « encadrent » des activités d'éveil linguistique (anglais ou néerlandais) en 3^{ème} et 4^{ème} années et, donnent des cours de langues (anglais ou néerlandais) dès la 5^{ème} année.

Didactique de l'apprentissage des langues

En P3, P4, les activités sont interactives : jeux de mots, chants, petits dialogues... et visent la compréhension de phrases simples du quotidien, ainsi qu'à savoir compter, dire bonjour, nommer les couleurs, divers objets, certains animaux,

Ainsi, l'élève se prépare à l'étude de la seconde langue.

En P5, P6, l'apprentissage de la seconde langue se décline selon quatre visées :

- Une visée **fonctionnelle** qui répond à un besoin immédiat de *communication*, par un apprentissage motivant, fonctionnel et usuel.
- Une visée **orale** parce qu'une langue est avant tout *parlée*, par des compréhensions à l'audition, des chansons, des comptines, des dialogues entre apprenants, donnant la priorité à l'écoute avant toute production de l'enfant.
- Une visée **ludique** inspirée non de livres, de méthodes rébarbatives ou d'un vocabulaire ex-cathedra mais bien plutôt de jeux de société transposés dans la langue cible ou de

jeux de rôles s'inspirant de situations de vie réelle.

- Une visée **écrite**, non requise, parce qu'il s'agit de la compétence la plus difficile à atteindre à cet âge, mais abordée de façon très limitée et épisodique pour asseoir quelques « notions clés ».

3. Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures

Plus spécifiquement en maternelle

Développer des apprentissages cognitifs, sociaux, affectifs et psychomoteurs.

<u>Lignes de force</u>	<u>École maternelle</u>	<u>École primaire</u>
	<u>Étape 1 (1^{ère} mat. → 2^{ème} prim.)</u>	<u>Étape 2 (3^{ème} prim. → 6^{ème} prim.)</u>
<u>Vivre ensemble.</u>	→ Respecter les différences. → Développer et cultiver l'esprit de l'accueil et de la solidarité au quotidien. → Entretenir l'esprit de tolérance. → Éveiller l'enfant aux différentes cultures rencontrées.	
<u>À l'occasion, les professeurs des différents cours philosophiques organisent des activités en commun.</u>		Ces activités peuvent être : les Tambours de la Paix, Les Voies de la Liberté, Opération 11 11 11,...
<u>Les enfants vivent :</u>	→ Lors de la mise en place de projets, les enfants ont l'occasion d'affirmer leurs choix par un vote. → Le tour de parole quotidien	→ Deux lieux où sont développés le respect de l'autre, l'écoute, la prise de parole, le sens des responsabilités et l'esprit critique : <ul style="list-style-type: none"> • le « conseil de classe » préparant au conseil

	<p>permet à chaque enfant de s'exprimer, d'écouter, de patienter. Outils utilisés : bâton de parole, cartes des émotions, micro...</p>	<p>d'école</p> <ul style="list-style-type: none"> le « conseil d'école » mensuel, constitué des représentants délégués de chaque classe : s'y expriment des demandes, des questions, des infos... concernant la vie au sein de l'école. <p>→le Conseil Communal des Enfants.</p>
--	--	---

4. Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale

Plus spécifiquement en maternelle

Déceler les difficultés et les handicaps des enfants et leur apporter les remédiations nécessaires.

<u>Lignes de force</u>	<u>École maternelle</u>	<u>École primaire</u>
	<u>Étape 1 (1^{ère} mat. →2^{ème}prim.)</u>	<u>Étape2 (3^{ème}prim. →6^{ème}prim.)</u>
<u>Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.</u>	<p>- Participation à différentes activités extrascolaires (par exemple : journées sportives, visites de musées ou d'expositions, excursion à la ferme, théâtre,...)</p> <p>- Dans chaque classe, une bibliothèque est accessible aux enfants.</p> <p>- Participation régulière à des activités culturelles et aux animations menées par des personnes spécialisées.</p>	